

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 8 novembre 2016, à 19 h 30.

**Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente
Jeannine Barsalou	
Georgette Beauregard Boivin	
Claude Dubois	
Marc Gagnon	
Éliette Jenneau	
Marilyne Lafrance	
Danny Lamoureux	
Pierre Lavoie	
Claude Nadeau	
Marie-Josée Cornay	Commissaire-parent au secondaire
Mélanie Huard	Commissaire-parent EHDAA
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
Pascal Lavigne	Commissaire-parent

**Sont absents :**

Marie Claude Noiseux  
Serge Poirier

**Sont également présents :**

Eric Racine	Directeur général par intérim
Carl Morissette	Directeur général adjoint, services éducatifs
Guy Tardif	Directeur général adjoint, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Katherine Plante	Directrice, service du secrétariat général et des archives
Mario Beauvais	Directeur par intérim, service des ressources matérielles
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, services éducatifs adultes et formation professionnelle
Anick Hétu	Directrice, service des ressources humaines
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Isabelle Charest	Coordonnatrice, service des communications

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL**

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

19CC1617-047

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon appuyé par Madame Jeannine Barsalou

**D'ADOPTER** l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Le point 6.1.1 sera traité en priorité.  
Le point 6.1.3 est retiré.

Adopté à l'unanimité.

### 3. AUDITIONS D'ÉLÈVES

Aucun.

### 4. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DE DÉLÉGATIONS

Aucun.

### 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

19CC1617-048

#### 5.1 SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 25 OCTOBRE 2016

Il est proposé par Monsieur Claude Dubois appuyé par Madame Eliette Jenneau

**D'ADOPTER** le procès-verbal avec les modifications suivantes :

Madame Mélanie Huard souhaite que sa question quant à l'éligibilité des commissaires EHDAA apparaisse au procès-verbal.

L'ajout suivant est effectué : « **Madame Mélanie Huard questionne quant aux règles d'éligibilité du commissaire-parent EHDAA, notamment quant à la nécessité d'avoir un enfant codifié. Monsieur Eric Racine répond au questionnement, spécifiant que la codification ministérielle est un critère d'éligibilité** ».

#### 5.1 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

### 6. ÉTUDE DES DOSSIERS

#### 6.1 POLITIQUE 1.0 – ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

##### 6.1.1 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

Monsieur Eric Racine assermente les commissaires parents.

19CC1617-049

##### 6.1.2 POLITIQUE LINGUISTIQUE

**CONSIDÉRANT** que la Politique linguistique du Québec attribue à l'école un rôle essentiel dans l'usage d'un français de qualité ;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) demande aux commissions scolaires de se doter d'une politique linguistique dans le cadre du *Plan d'action pour l'amélioration du français au primaire et au secondaire* ;

**CONSIDÉRANT** que le deuxième but de la convention de partenariat prévoit une augmentation de la maîtrise de la langue française ;

**CONSIDÉRANT** la préoccupation de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* de valoriser la place du français à l'école et de promouvoir l'usage d'une langue de qualité dans l'ensemble de ses unités administratives ;

**CONSIDÉRANT** toutes les consultations effectuées en vue de l'adoption de la politique ;

Il est proposé par Monsieur Claude Dubois appuyé par Monsieur Danny Lamoureux

**D'ADOPTER** la *Politique linguistique (PO-02)* de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

## 6.2 POLITIQUE 1.6 –STYLE DE STRUCTURE DES COMITÉS

19CC1617-050

### 6.2.1 POLITIQUE 1.6 STRUCTURE DES COMITÉS

**CONSIDÉRANT** les comités qui doivent être instaurés par le Conseil des commissaires, conformément aux articles 179 et 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**CONSIDÉRANT** que d'autres comités peuvent également être mis en place pour répondre à besoins spécifiques ou ponctuels ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de définir le mandat de ces comités et d'en prévoir la composition ;

**CONSIDÉRANT** que les comités du Conseil des commissaires ont pour mission d'aider celui-ci à s'acquitter des fonctions qui lui sont dévolues ;

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par Monsieur Claude Dubois

**D'ADOPTER** la Politique 1.6 – *Structure des comités*, telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

## 6.3 POLITIQUE 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

19CC1617-051

### 6.3.1 CONTRAT DE CONSTRUCTION – GYMNASSE DOUBLE ÉCOLE SAINT-ROMUALD

**CONSIDÉRANT** le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires ;

**CONSIDÉRANT** le besoin de construire un gymnase double ;

**CONSIDÉRANT** l'obtention d'une allocation spécifique du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) ;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public fait, l'ouverture, la recommandation par le professionnel ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux débiteront en novembre 2016 et se termineront en août 2017 ;

Il est proposé par Madame Jeannine Barsalou et appuyé par Monsieur Claude Dubois

**D'OCTROYER** à l'entrepreneur Tijaro Ltée, de Coaticook, le contrat de construction, au montant avec taxes de 2 575 715.94 \$, pour la construction d'un gymnase double, à l'École St-Romuald.

Adopté à l'unanimité

